

LES PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques n'ont jamais été aussi peu appréciés par les français. Selon un sondage Harris Interactive d'avril 2016, 50% des personnes interrogées jugent les formations politiques « nécessaires », mais presque autant, 44%, sont d'un avis contraire. Et si 54% estiment que c'est « une bonne chose » qu'elles existent, c'est une « mauvaise chose » pour 40%. Pire, les mots « menteurs » viennent le plus spontanément à l'esprit des sondés quelles que soient leurs proximités politiques, quand ils pensent aux partis politiques.

De tels résultats illustrent l'impasse dans laquelle semblent aujourd'hui se trouver les partis. C'est sans doute ce qui explique la faiblesse numérique de leurs effectifs d'adhérents.

Ainsi, le Parti communiste français (PCF) a compté jusqu'à 800 000 adhérents à son apogée en 1946. Il en compte encore officiellement 700 000 fin 1979 avant de tomber à 130 000 en 2012 dont la moitié seulement serait à jour de cotisation.

Quant au PS, il n'a jamais dépassé les 200 000 adhérents sauf en 2006 – avec 280 000 adhérents – lors de l'adhésion à 20 € avant la primaire de 2007. Depuis 2002 les effectifs ont fondu puisqu'au 1^{er} janvier 2016 il revendiquait 135.833 militants, dont seulement 86.171 étaient à jour de cotisation.

L'UMP, qui comptait 164 500 membres en 2002 lors de sa création, a rassemblé jusqu'à 370 000 adhérents en 2007 après l'élection de Nicolas Sarkozy. Le nombre de militants décroît alors régulièrement pour atteindre 170 000 adhérents à jour de cotisation en juin 2014, selon son secrétaire général Luc Chatel. Les Républicains, qui succèdent à l'UMP compterait 238.208 membres.

Les autres formations politiques comptent toutes largement moins de 100 000 adhérents. Le FN en revendique 83 000, Europe Écologie-Les Verts annonce 10 000 adhérents, et le Parti de gauche 9 000.

Ce discrédit des partis se traduit par l'éclosion de nouveaux mouvements fondés sur une forme d'horizontalité opposée aux hiérarchies partisans. C'est ainsi qu'en Espagne les « Indignés », aux Etats-Unis « Occupy Wall Street » et plus récemment en France « Nuit debout » sont apparus. Mais curieusement, les « Indignés » ont donné naissance à un nouveau parti : Podemos et « Occupy Wall Street » a dans une certaine mesure permis à Bernie Sanders de tenter d'être désigné comme le candidat du parti Démocrate aux élections présidentielles américaines. Il est trop tôt pour savoir sur quoi débouchera « Nuit debout ». Quoiqu'il en soit, on mesure ainsi la force du phénomène partisan, car même s'il est critiqué et contesté, il apparaît comme absolument nécessaire à la vie politique.

C'est si vrai que le phénomène est ancien. Déjà Aristote évoquait les partis, les Romains connaissaient le parti plébéien et le parti patricien, plus tard on opposa les Armagnacs et les Bourguignons, les Guelfes et les Gibelins et lors de la Révolution Française, les Jacobins et les Girondins, la Montagne et le Marais s'opposaient. Toutefois, si le terme de parti a pu être utilisé dans ces cas, il ne correspond pas vraiment à ce que sont les partis qui apparaissent au cours du XIX^e siècle en Angleterre d'abord, en France et sur le continent européen ensuite.

Il faudra attendre un siècle encore pour que la science politique s'intéresse à ce phénomène à travers les travaux de Moisei Ostrogorski, Roberto Michels et Max Weber. Ainsi, Ostrogorski en se fondant sur l'exemple américain, annonce le triomphe des machines partisans sur les élus devenus les « phonographe(s) du caucus », quant à Michels s'appuyant sur l'exemple du parti social-démocrate allemand (SPD), il dénonce le

LES PARTIS POLITIQUES

règne de l'oligarchie des permanents et des dirigeants préoccupés uniquement de préserver leurs privilèges, enfin Weber, distingue les « *protopartis* » datant d'avant le suffrage universel, dominés par des notables, et les partis modernes, les « *enfants de la démocratie* », qui doivent organiser ces masses nouvelles.

Appréhendés de différentes manières et sous des angles variés, il est difficile de définir les partis politiques. Cependant nombreux sont ceux qui se réfèrent aux travaux de Joseph Lapalombara et de Myron Weiner, deux professeurs de science politique américains, et notamment à leur ouvrage « *Political Parties and Political Development* » (1966)

Selon eux, pour qu'un groupe puisse être considéré comme un parti politique, il doit former une organisation durable dont l'espérance de vie soit supérieure à celle de ses dirigeants. Le parti politique n'est pas une faction reposant sur l'adhésion à une personne, mais un mouvement fondé sur des enjeux particuliers.

C'est aussi une organisation complète qui est dotée d'une structure couvrant l'ensemble du territoire. Le parti ne s'identifie donc ni au groupe parlementaire, ni à un groupement local particulier, même s'il peut en être issu.

Cette organisation a pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir. Le parti politique se distingue ainsi d'un club politique, d'un think tank, ou d'un groupement d'intérêt qui vise à influencer les décideurs et autres acteurs économiques ou politiques. Le parti est en compétition avec les autres partis pour remporter des victoires électorales.

A cette fin le parti recherche le soutien populaire. Un parti politique est donc une organisation de rassemblement et de mobilisation d'individus dans le but de mener une action collective menée par d'autres afin que ces derniers accèdent au pouvoir.

Ainsi, selon Lapalombara et Weiner les partis politiques présentent nécessairement quatre caractéristiques : les deux premières, la durabilité et le lien local-national soulignent le fait que l'on a affaire à de véritables organisations, les deux dernières, la vocation à exercer le pouvoir et la recherche du soutien populaire insistent sur le fait que ces organisations doivent être appréhendés dans leur environnement sur lequel elles agissent.

1. LES PARTIS POLITIQUES EN TANT QU'ORGANISATION

L'étude scientifique des partis politiques doit beaucoup aux écrits de Maurice Duverger (*Les partis politiques*, 1951) qui met en avant une classification devenue traditionnelle. Critiquée ici et là, notamment par Georges Lavau, Aaron Wildavsky, cette classification peut sembler aujourd'hui dépassée.

1.1. La classification traditionnelle

En analysant le parti comme une organisation, Maurice Duverger a établi une distinction entre deux types de partis : les partis de cadres et les partis de masse.

A l'origine, les partis ont été créés par des groupes de parlementaires qui se sont structurés autour d'idées communes afin d'augmenter leurs chances d'être élus. Ce sont les partis de cadres.

LES PARTIS POLITIQUES

D'autres types de partis seront par la suite créés par des organisations ouvrières afin d'assurer la représentation politique des classes populaires, ce sont les partis de masse.

1.1.1. Les partis de cadres

Leurs membres et leurs structures permettent de les caractériser.

1.1.1.1. Les membres des partis de cadres

Sur le plan qualitatif, les membres de ces partis sont essentiellement des notables ou des parlementaires.

Ces partis sont nés de comités locaux de soutien créés lors d'élections. Dans un deuxième temps certains comités se sont fédérés pour apporter à leurs élus, leurs concours au niveau national, et favoriser ainsi la création de groupes parlementaires autour desquels ces partis se sont constitués à travers une administration centrale qui devient l'état-major du parti.

Les partis de cadres ne font que réunir des notables influents : avocats, médecins maires etc... qui savent mener une campagne et surtout peuvent en supporter le coût. Il ne cherche en aucun cas l'adhésion de masse. Pour Maurice Duverger ils correspondent au premier temps du suffrage universel. En effet, il rappelle que sous les régimes électoraux censitaires l'électorat étant rare et « éduqué », il n'y avait pas à s'ouvrir aux masses et à développer leur culture politique. Le premier parti a donc été un parti de cadres.

Sur le plan quantitatif on peut dire que les membres de ces partis ne sont pas nombreux puisqu'ils sont tournés principalement vers l'élection et cherchent à recruter parmi les notables, permettant de financer et d'influencer la vie politique.

Pourtant, bien que le but premier de ces partis ne soit pas l'adhésion du plus grand nombre de sympathisants, ils ont dû s'adapter à l'ouverture du droit de vote et à la massification de la classe moyenne.

On peut citer comme exemple de ces partis, le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) sous la Quatrième République ou encore le Parti radical. Bien qu'ayant tendance à disparaître, il existe encore sous la Cinquième République des partis de cadres : le MoDem ou encore le Parti chrétien-démocrate (PCD).

Assis localement sur des réseaux de notables, ces partis ignorent toute structure hiérarchisée.

1.1.1.2. Les structures des partis de cadres

Ces partis sont généralement peu organisés et peu centralisés. Leurs structures sont souples, ils ne connaissent pas de discipline contraignante et les organes de base sont relativement autonomes.

Les partis de cadres ne connaissent pas l'organisation rigide de type pyramidal, la bureaucratie interne est réduite, seuls quelques permanents permettent un fonctionnement minimum et épisodique des quelques organes internes existants. Dans ces partis, l'organisation s'articule essentiellement autour du groupe parlementaire.

LES PARTIS POLITIQUES

Organisé de manière souple, ces partis ne connaissent pas la discipline contraignante puisque leurs membres doivent leur élection à eux-mêmes et non au parti. C'est le parti qui profite des notables et non le contraire. C'est pourquoi la discipline de vote y est quasiment absente.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que les comités de base soient relativement indépendants et par rapport aux organes nationaux et par rapport aux autres comités de base. Les leaders de ces partis bénéficiant d'assises locales autonomes peuvent en conséquence développer des points de vue quelque peu différents ce qui peut conduire à des divergences idéologiques plus ou moins importantes. C'est ainsi qu'au sein du parti radical sous la Quatrième République, cohabitaient deux leaders aux positions parfois assez éloignées : Edgar Faure plutôt à droite et Pierre Mendès France, plutôt à gauche.

1.1.2. Les partis de masses

Contrairement aux partis de cadres, les partis de masse ont une origine qui n'est pas liée aux élections. Leur apparition est due à l'intervention de syndicats ou de sociétés de pensée ou d'association. Ces partis recrutent des adhérents issus des classes populaires qui financent le parti via leurs cotisations. Ce sont des partis fortement organisés et hiérarchisés.

1.1.2.1. Les membres des partis de masse

Sur un plan quantitatif, ils sont nombreux ou plus exactement, ils ont vocation à être nombreux. En effet, on peut trouver de petits partis de masse. Ainsi, le Parti socialiste unifié (PSU) n'a jamais brillé par ses effectifs, pourtant il s'agissait d'un parti de masse. L'erreur que l'on fait souvent est de croire que ces partis rassemblent des masses d'adhérents alors que ce sont des partis qui ont vocation à encadrer les masses populaires et à s'appuyer sur elles. Leur création n'étant pas liée aux élections, mais à la volonté d'organisations de base ils ne sont pas de ce fait élitistes comme peuvent l'être dans leur recrutement les partis de cadres. Ces partis de masse permettent d'encadrer politiquement les catégories sociales jusqu'alors exclues du droit de vote. Ils ont pour objet la recherche de l'adhésion formelle du plus grand nombre.

Illustrent cette catégorie les partis communistes ou encore les partis socialistes européens à leurs débuts. Ce type de parti n'a pu voir le jour que lorsque le suffrage est devenu universel. La possibilité de voter pour les classes populaires a bouleversé le paysage politique. Les partis s'y sont adaptés : les adhérents issus des classes populaires n'apportant pas suffisamment de moyens financiers au parti, le nombre d'adhérents devaient augmenter.

Ces partis favorisent donc les adhésions et la diffusion des valeurs et idées populaires. Les difficultés rencontrées par les populations sont relayées par les partis, qui les utilisent pour fonder l'esprit du parti qui s'articule sur une forte idéologie.

Aujourd'hui, les partis de masse ne rassemblent plus seulement les classes populaires et moyennes ; l'importance quantitative de ces classes sociales a conduit de nombreuses élites à se tourner vers ces partis.

LES PARTIS POLITIQUES

Sur un plan plus qualitatif, les membres des partis de masse se répartissent en trois grandes catégories.

A la base on trouve les militants. Ils sont bénévoles (contrairement aux permanents), actif (contrairement au simple adhérent), anonyme (contrairement au leader). Ils ont pour rôle principal de faire connaître le parti et ses idées, par le biais d'une intense propagande doctrinale. Mais le rôle est surtout d'encadrer la population dans la vie de tous les jours. Ce faisant ils permettent la mise en place d'un dense maillage du territoire. Leur action peut même aller jusqu'à proposer des offres de services divers (loisirs, marchandises à bas prix, assurances, protection juridique...).

Ils participent à travers leurs cotisations relativement élevées au financement du parti. Sur ce plan ils interviennent également à travers des souscriptions qu'ils contribuent à organiser.

Les permanents sont beaucoup plus importants dans ces partis que dans les partis de cadres. Ils forment une bureaucratie partisane. Ce sont des militants à la base le plus souvent mais qui vont nouer avec le parti un lien de subordination à travers le salariat. Dépendants fortement du parti dans leur vie de tous les jours, ils constituent pour le parti une armée de soldats qui peuvent être mis en marche à la demande.

Cette bureaucratie interne a été dénoncée par Roberto Michels. Il souligne ses tendances oligarchiques qui entraîneraient progressivement l'éloignement des représentants de la classe représentée par le parti.

Enfin les leaders, ont le plus souvent, commencé leur carrière à la base comme militant puis comme permanent. Ils appartiennent à différentes catégories qui peuvent interférer entre elles. Que l'on songe aux rôles des élus, parlementaires ou non, aux différents secrétaires nationaux ou fédéraux et enfin au secrétaire général.

1.1.2.2. Les structures

Elles sont relativement fortes et rigides, mais surtout elles permettent une importante discipline.

La force de ces structures se traduit de manière originale par l'existence de structures internes au parti relayées par des structures externes.

Au plan interne on trouve en général, au niveau national, un congrès, réuni périodiquement, composé des représentants des militants. Il est le lieu d'un débat entre les différentes sensibilités ou tendances et a pour mission première de désigner les instances nationales du parti. Elles se composent le plus souvent d'un bureau ou un conseil national, secondé par un secrétariat général avec au sommet un président ou un premier secrétaire national.

Au niveau local, on trouve des sections ou cellules, qui sont regroupées par fédérations départementales dont les instances sont élues par les adhérents. C'est à ce niveau que s'organise le travail de terrain qui permet au parti d'être en prise directe avec l'électorat.

Dans son ouvrage « *Les communistes français* » (1968) Annie Kriegel compare le Parti communiste qu'elle connaît de l'intérieur à l'enfer de Dante et ses différents cercles parmi lesquels elle met en lumière l'existence de « *couronnes extérieures* ». Ce sont des

LES PARTIS POLITIQUES

organisations ou des associations déjà existantes ou créés par le parti, mais noyautées par lui et qui servent de relais à son action ou qui lui permettent de toucher des publics qui ne seraient pas prêts à adhérer au parti mais qui vont former des « *compagnons de route* » conscients ou non.

C'était le cas notamment du Mouvement de la Paix dans les années 50 qui constituait une des couronnes extérieures du Parti communiste, comme de la CGT pendant de nombreuses années qui fonctionna comme une courroie de transmission dans le milieu ouvrier. C'est toujours le cas du Secours populaire.

Le Parti socialiste a également eu recours à ce procédé avec la Ligue des droits de l'Homme et plus récemment avec « *Touche pas à mon pote* ».

Ce poids des structures favorise le développement d'une discipline relativement forte. L'exemple extrême étant constitué par le fameux centralisme démocratique propre au Parti communistes de la période stalinienne.

Ce principe se résume en deux propositions : démocratie de la discussion, unité de l'action. En d'autres termes on peut formuler des opinions différentes avant la décision, mais lorsque celle-ci est prise tout le monde doit suivre comme un seul homme. Cela veut dire qu'aucun courant qu'aucune sensibilité interne ne peut être organisé. Toute divergence d'opinion est proscrite dès lors que leur auteur ne reconnaît pas « *ses torts* ».

C'est ainsi que le Parti communiste exclura Charles Tillon, et André Marty en 1952, Auguste Lecoœur en 54, André Juquin en 1987.

Comme l'écrivait Roberto Michels, « *Qui dit organisation, dit tendance à l'oligarchie* ». Malgré les apparences, les dirigeants sont les seuls à prendre les décisions et à les imposer à leurs troupes. Ces partis sont généralement des partis de nature rigide : le nombre d'adhérents est trop important pour laisser les individus voter totalement librement. Des consignes de vote sont formulées à chaque élection.

	Partis de cadre	Partis de masse
Origine	Parlementaire	Extérieure
Discipline et centralisation	Faible	Forte
Fonctions	Conquête des électeurs	Formation de nouvelles élites
Base sociale	Grande ou petite bourgeoisie	Masses populaires

D'après Nicolas Rouillot

Pour Maurice Duverger ces deux types de parti (parti de cadres et parti de masse) n'épuisent pas la réalité. D'abord au sein même des partis de masse il faut distinguer, les partis de masse spécialisés : ce sont les partis socialistes et les partis de masse totalitaires : ils sont porteurs d'une idéologie globalisante.

D'autres partis, tels que les partis démocrates-chrétiens lui paraissent constituer un type intermédiaire ; d'autres encore échappent totalement à sa grille, à l'instar du parti travailliste, des partis agraires ou des partis de clientèles. C'est pourquoi, le dépassement de cette classification traditionnelle s'est finalement imposé.

1.2. Le dépassement de la classification traditionnelle

LES PARTIS POLITIQUES

Cette classification a connu un double dépassement puisque dans un premier temps elle a fait l'objet d'une simple adaptation, mais par la suite un véritable approfondissement a été réalisé.

1.2.1. Par son adaptation

Georges Burdeau proposera une classification assez proche de celle de Maurice Duverger, mais l'angle sous lequel il appréhende la réalité partisane est quelque peu différent, ce n'est pas tant les structures ou la composition des partis qui lui servent de point de départ, mais plutôt les idées qu'ils mettent en avant. Il débouche alors sur la distinction de deux grands types de partis : les partis d'opinion et les partis idéologiques.

Les partis d'opinion acceptent la société sans envisager une refonte totale. Ils sont, pour employer un autre langage, réformistes et non révolutionnaires. Aussi regroupent-ils des personnes appartenant à des catégories sociales différentes. Ce sont ce que l'on appelle des partis interclassistes. Enfin, sur le plan structurel, ces partis ne connaissent qu'une faible organisation. Les personnalités y jouent un rôle non négligeable. Au fond, on est pas loin de ce que Duverger appelle les partis de cadres.

Les partis idéologiques sont selon Burdeau des partis qui sont attachés à une ligne doctrinale précise et forte, ils s'adressent à une classe et non à des individus. Leurs structures sont relativement rigides ce qui favorise l'autoritarisme interne. On reconnaît là à peu de choses près les partis de masse.

Simplement adaptée, la classification de Maurice Duverger n'est pas fondamentalement remise en cause. D'autres auteurs iront plus loin et l'approfondiront.

1.2.2. Par son approfondissement

Depuis la dichotomie de Duverger entre parti de cadres et parti de masse, la typologie des partis politiques n'a cessé de s'enrichir. On peut citer par auteur :

- Samuel Eldersveld propose en 1964 la notion de « *parti stratarchique* ». Inspiré par les partis américains, ce modèle renvoie à des partis entièrement voués à l'efficacité électorale où chaque strate de l'organisation dispose en conséquence d'une grande autonomie dans l'élaboration de son programme, dans son financement et dans le choix de ses candidats.

- Michel Offerlé distingue le parti « *d'intérimaires* » caractérisé par une structure souple et épisodique où la campagne est confiée à des experts, le parti « *de patronage* » qui repose sur un contrôle des postes administratifs et électifs et le parti « *de militants* » caractérisé par une structure lourde, une organisation militante et activité régulière.

- Daniel-Louis Seiler met en avant le « *parti horizontal* » qui rassemble hommes de droite, du centre et de gauche autour d'un projet politique qui transcende les notions de droite et de gauche

- William Wright distingue deux types de partis : le parti démocratique (*Party democracy model*) qui met l'accent sur la démocratie interne et sur la fonction idéologique qui l'emporte sur la fonction électorale ou gouvernementale. A l'opposé, le parti efficace-rationnel (*Rational efficient model*) néglige la participation des adhérents et subordonne son organisation au groupe parlementaire, peu centralisé, peu idéologique il recherche l'efficacité électorale.

LES PARTIS POLITIQUES

- Richard Katz et Peter Mair dégagent le concept de « *cartel party* » dans lequel les partis sont conçu comme « *des structures de sélection et de professionnalisation des élites politiques, qui se partagent plus qu'ils n'entrent en compétition sur le marché électoral* » ce qui engendrerait, une « *crystallisation* » de la compétition électorale.

Mais l'approfondissement le plus important a été réalisé par Otto Kirchheimer aux Etats-Unis et Jean Charlot en France.

1.2.2.1. Le parti « attrape-tout » de Kirchheimer

Otto Kirchheimer dans « *The transformation of the Western party systems* » (1966), constate l'évolution des partis politiques dans un contexte économique et social qui s'est amélioré et où l'émergence de nouvelles sources de financement ainsi que le développement sans précédent des moyens de communication ont transformé radicalement le paysage politique. Les partis de cadres se sont adaptés à la nouvelle donne et les partis de masses sont devenus plus pragmatiques à mesure que leur base sociale n'est plus constituée majoritairement par les ouvriers.

Dans ces conditions, Kirchheimer estime qu'un nouveau type de parti apparaît : le parti attrape-tout (*catch-all party*) qui réunit la centralisation des premiers et le bagage idéologique sommaire ainsi que l'activité essentiellement électorale des seconds. L'objectif essentiel du parti attrape-tout est de rassembler le plus d'électeurs possible dans des secteurs multiples de la population par la promotion d'idées consensuelles. A cette fin, ils défendent des thèmes généraux et mettent en avant des programmes qui agrègent le plus possible les revendications les plus importantes du moment.

1.2.2.2. Le parti d'électeurs de Jean Charlot

Inspiré par Kirchheimer, Jean Charlot, constatant le bouleversement du paysage politique provoqué par le retour du général de Gaulle au pouvoir, s'est penché sur les partis politiques se réclamant de lui. Ainsi, le *Rassemblement du peuple français* (RPF) créé en 1947 avait tout du parti de masse, par la suite les *Républicains sociaux* (RS) présentaient les traits d'un parti de cadres et c'est avec la création en 1958 de *l'Union pour la nouvelle République* (UNR) que l'on vit apparaître une parti de nature différente que Jean Charlot intitula : parti d'électeur. Selon l'auteur, ce parti « *réfuse le dogmatisme idéologique et se contente d'un fonds commun de valeurs, assez large pour réunir autour de lui un maximum de supporters* ». On le voit, on est pas loin du parti attrape-tout de Kirchheimer et ce caractère se renforcera avec le temps et les différentes mutations que connaîtra le parti gaulliste : *l'Union des démocrates de la République* (UDR) en 1971, le *Rassemblement pour la République* (RPR) en 1976, l'UMP en 2002 et plus récemment *Les Républicains* en 2015.

A partir de l'étude du phénomène partisan gaulliste, Jean Charlot va mettre au point sa typologie axée sur le personnage central autour duquel est construit le parti :

- les partis de notables qui réunissent des cadres de la vie politique dont la préoccupation essentielle est de se faire élire ou réélire.
- les partis de militants qui encadrent et s'appuient sur les masses en se fondant sur une idéologie forte ;
- les partis d'électeurs qui sont préoccupés par la conquête d'une majorité d'électeurs et pour cela sont peu marqués idéologiquement et mettent en avant des idées largement admises par les électeurs.

LES PARTIS POLITIQUES

Finalement, Richard Katz et Peter Mair ont établi une classification chronologique sur les trois derniers siècles, des principaux types de partis : parti de cadre (XIX^e), parti de masse (1880-1960), parti attrape-tout (à partir de 1945). Bien sûr il ajoute à partir de 1970 le « *cartel party* » dont ils ont dégagé le concept.

La plupart des études consacrées aux partis politiques voient en eux essentiellement des organisations, mais celles-ci se développent dans un environnement qui est loin d'être négligeable.

2. LES PARTIS POLITIQUES ET LEUR ENVIRONNEMENT

Considérés en tant que système et non plus seulement comme une organisation, les partis politiques entretiennent avec leur environnement des relations qui sont loin d'être négligeables.

Cet environnement peut être considéré dans son ensemble et se pose alors le problème des fonctions des partis politiques.

Mais cet environnement peut ensuite être considéré de manière plus circonscrite et il s'agit en conséquence d'envisager les rapports qui existent entre les partis eux-mêmes, c'est-à-dire ce qu'il est convenu d'appeler un système de partis.

Frank J. Sorauf a étudié les relations entre partis et les contraintes externes qu'ils subissent. Il les considère comme des ensembles en relations permanentes, tous étant liés les uns aux autres. En d'autres termes, il s'agit de ce que Duverger appelle un « *système de partis* ». Les contraintes extérieures ont pour effet de limiter les structures de l'organisation pour répondre aux problèmes posés par l'environnement.

Ainsi, sous le poids des traditions, des valeurs, ou encore de la culture politique, l'organisation évolue pour mieux exercer ses fonctions.

2.1. Les fonctions des partis

Les partis politiques exercent une fonction électorale reconnue par l'article 4 de la Constitution de 1958 : « *Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage* ». Il est vrai que l'extension du suffrage universel a considérablement concouru au développement des partis politiques.

Mais la fonction des partis politiques dépasse le simple cadre électoral et embrasse la société toute entière : il s'agit alors de la fonction de formation.

2.1.1. La fonction électorale

Cette fonction s'apprécie en tenant compte des deux pôles de l'élection : les électeurs d'une part, les élus d'autre part.

2.1.1.1. L'influence sur les électeurs

LES PARTIS POLITIQUES

L'élection étant un choix, les partis politiques cherchent à faciliter ce choix et à cette fin ils opèrent une structuration de l'opinion qui n'est pas toujours sans limites.

C'est à travers l'élaboration de programmes et de projets relatifs aux politiques publiques qu'ils tentent de structurer l'opinion publique pour faciliter le choix des électeurs en vue de gagner les élections.

Dans le même ordre d'idée, ils animent le débat politique quotidien, qui conditionne aussi le choix des électeurs. Ils analysent en permanence la situation du pays, ils l'évaluent en fonction de leurs valeurs de référence, et précisent les solutions qu'ils proposent tout en critiquant ou en défendant selon le cas les projets et réalisations du gouvernement.

Mais la réussite en ce domaine n'est pas toujours garantie car il peut exister un double décalage entre l'opinion publique et les partis politiques.

Un premier décalage peut exister entre les idées défendues par le parti et ses électeurs car les partis politiques ne sont pas toujours capables de donner satisfaction à leurs électeurs sur tous les plans. C'est toute la question de la dialectique des relations partis-électeurs que l'on peut résumer ainsi :

Soit le parti impose ses idées aux électeurs, alors il conduit véritablement son électorat. C'est Mitterrand qui annonce la suppression de la peine de mort.

Soit le parti va au-devant de son électorat, c'est en quelque sorte la stratégie des partis attrape-tout. C'est Nicolas Sarkozy qui finalement devant son auditoire annonce qu'il reviendra sur la loi Taubira après l'avoir nié.

Soit le parti essaie d'opérer un compromis. C'est la loi El Khomri qui est revue dans un premier temps pour en écarter certaines dispositions, mais qui est maintenue pour le reste.

Un deuxième décalage peut intervenir entre les partis et l'opinion, lorsque les partis arrivent au pouvoir et qu'ils appliquent leur programme. Malheureusement trop souvent les programmes annoncés ne sont pas appliqués. Ce qui contribue au désenchantement des électeurs qui ont tendance à croire que « *les promesses électorales n'engagent que ce qui les écoutent* ». Les exemples sont nombreux. Que l'on pense à Guy Mollet en 1956. Elu comme leader du Front républicain qui préconisait une politique de paix en Algérie, il change radicalement de politique au lendemain de son investiture à la suite de son accueil mouvementé à Alger. Ce fut également le cas plus récemment en 1995. Quelques mois après avoir été élu sur un programme visant à réduire la fracture sociale, Jacques Chirac change radicalement de politique. Dernier exemple en date celui de François Hollande qui promet le changement en s'attaquant à son ennemi : la finance, mais qui va quelque mois plus tard opérer un tournant social-libéral.

2.1.2.2. L'influence sur les élus

Elle s'exerce à deux niveaux, celui de la sélection des candidats aux élections, et celui de l'encadrement des parlementaires.

Sélectionner les candidats est aujourd'hui, la fonction première des partis qui tendent à devenir des machines électorales voire des écuries présidentielles.

LES PARTIS POLITIQUES

Les moyens utilisés en ce domaine ont beaucoup évolué. Traditionnellement, la sélection des candidats se faisait à travers des procédures relativement oligarchiques et centralisées : c'est au niveau national et par les dirigeants les plus importants qu'étaient constituées les listes de candidats. Avec le temps, l'intervention de responsables locaux s'est développée mais sans pour autant disposer d'un véritable pouvoir de décision.

Plus récemment des procédures plus démocratiques sont apparues : les primaires. La technique importée des Etats-Unis tend aujourd'hui à se généraliser pour choisir les candidats aux élections présidentielles. D'abord fermées, c'est-à-dire ne permettant qu'à des membres du parti de voter comme en 1995 pour désigner le candidat du Parti Socialiste aux présidentielles. Elles se sont progressivement ouvertes non seulement pour désigner le candidat de plusieurs partis, mais aussi aux électeurs non encartés comme en 2006 et en 2011 et cette année pour désigner les candidats de la droite et de la gauche aux présidentielles de 2017.

La généralisation de cette technique souligne la faiblesse des partis qui sont de plus en plus incapables de sélectionner eux-mêmes les candidats, mais ce constat ne s'applique qu'aux élections présidentielles. Car si cette technique tend à se généraliser pour les présidentielles, elle est peu utilisée pour les législatives.

A ce niveau, l'efficacité des partis dans la sélection des candidats est de plus en plus grande. Ce sont eux qui sélectionnent les candidats en délivrant les investitures. En dehors de celles-ci il est difficile de se présenter « *sans étiquette* » même s'il existe parfois des exceptions. Ainsi Olivier Falorni réussira à se faire élire « *sans étiquette* » contre Ségolène Royal, après avoir été exclu du Parti Socialiste. Ce fut le cas également de Thierry Solère élu contre Claude Guéant qui avait obtenu l'investiture de l'UMP. Mais ces exemples sont rares.

En réalité, les partis sont en ce domaine des machines électorales qui apportent à leurs candidats des moyens importants sans lesquels il est difficile de se faire élire, qu'il s'agisse de moyens financiers, ou de personnel. Mais surtout c'est la capacité de mobilisation de la population dont les candidats ont besoin qui ne peut provenir que des partis.

Si les partis politiques sélectionnent leurs candidats, ils cherchent aussi, une fois qu'ils sont élus à les encadrer, à les guider dans leurs choix et dans leur attitude. A cette fin, les groupes politiques mis en place dans toutes les assemblées jouent un rôle important. C'est le cas notamment des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat. La place et l'importance des groupes parlementaires au sein du parti est capitale, mais variable. Parfois ils sont relativement autonomes, parfois ils sont très strictement inféodés aux instances de direction du parti. De plus, au sein même des groupes parlementaires, il peut exister une discipline de vote plus ou moins forte.

Ceci nous amène à distinguer les partis souples où la discipline est inexistante ou presque, des partis rigides où elle est quasiment pesante.

2.1.2. La fonction de formation

Les partis politiques contribuent à la formation de la société par l'information de celle-ci mais aussi par l'intégration sociale des individus et des groupes sociaux.

2.1.2.1. L'information de la société

LES PARTIS POLITIQUES

Il ne s'agit pas de considérer les partis politiques comme des organes d'information, mais plutôt comme des éléments de l'information.

Certes dans les régimes de parti unique celui-ci a le monopole de l'information, mais dans les systèmes compétitifs, les partis contribuent dans une mesure variable à l'information des citoyens.

Encore faut-il distinguer les partis qui sont au gouvernement de ceux qui sont dans l'opposition. Les premiers informent sur l'action du gouvernement et apportent les explications qui paraissent nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils sont parfois concurrencés, voire court-circuités par les organes d'information du gouvernement et par les membres du gouvernement eux-mêmes qui veulent marquer une certaine distance par rapport à leur parti.

Quant aux partis d'opposition, ils ont en principe plus de recul, ce qui devrait les inciter à plus de réflexion en profondeur et par conséquent à une information d'un type différent de celle des partis qui gouvernent. Mais c'est rarement le cas. Souvent l'information délivrée consiste dans une critique systématique des mesures gouvernementales.

Cette fonction d'information est mise en œuvre par des moyens directs et indirects. Les premiers sont les organes de presse des partis. Longtemps les principaux partis disposaient d'un journal qui exprimait directement les positions et les analyses du parti. Les socialistes disposaient du « *Populaire* » créé le 1^{er} mai 1916, mais le journal a cessé sa parution en février 1970. Les gaullistes avaient créé « *La lettre de la Nation* » en 1962, mais le journal ne paraîtra plus après septembre 1997.

Seul subsiste aujourd'hui « *l'Humanité* » qui a été l'« *organe central du PCF* » puis plus sobrement « *le journal du PCF* ». Aujourd'hui et depuis 1999, aucune référence au Parti communiste n'est inscrite sur la page de garde du journal qui a pris quelques distances avec le parti dont il n'est plus l'organe officiel.

Cette presse militante est victime des difficultés économiques que connaît toute la presse quotidienne, mais qui est plus accentuée encore pour cette presse qui ne peut disposer que d'un lectorat réduit.

Le relais a été pris par les sites Internet que tous les partis ont créés et par les réseaux sociaux (Facebook, Twitter etc ...) auxquels ils participent.

Les partis politiques utilisent aussi des moyens indirects pour informer la société : ils participent par l'intermédiaire de leurs leaders et cadres aux émissions politiques et interviews des radios et télévisions mais aussi par des tribunes dans la presse quotidienne ou hebdomadaire.

2.1.2.2. *L'intégration sociale*

Les partis politiques permettent d'intégrer les individus et les groupes sociaux au sein de la société. Ils sont en quelque sorte un corps intermédiaire qui favorise l'homogénéisation de la société.

Les partis réalisent une intégration physique des individus puisqu'ils permettent à des personnes isolées de se regrouper et d'agir en commun. C'est notamment le cas des partis de masse qui sont souvent des « *partis-société* » c'est à dire des partis où les

LES PARTIS POLITIQUES

adhérents vivent entre eux des passions communes partagent des expériences culturelles voire sportives bref sont constamment mobilisés et vivent en quelque sorte dans une contre-société. Cette intégration passe souvent par une formation interne des militants et surtout des cadres.

Ainsi, le Parti communiste français a mis en place, dès les années 1920 un cursus scolaire hiérarchisé et centralisé comprenant des écoles élémentaires à l'échelle locale, des écoles fédérales à l'échelle départementale et des écoles centrales à l'échelle nationale. Cette école des cadres a été restaurée après avoir disparue à l'époque de Robert Hue (2001 à 2003). Elle n'a cependant que peu de chose en commun avec les structures passées.

Le système de formation de la SFIO puis du Parti socialiste (PS) n'a, quant à lui, jamais été aussi construit que celui du PCF, car comme l'affirme Alain Bergounioux, président de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS) « *nous n'avons pas éprouvé le besoin d'édifier une « contre-société », avec son école du parti, ses enseignants et ses manuels prolétariens.* »

Historiquement dans les partis de droite les fonctions d'encadrement, de mobilisation et de socialisation ont toujours été moins développées qu'à gauche.

Aujourd'hui, de manière assez générale l'externalisation est de plus en plus fréquente, aux clubs et aux think tanks, la production théorique ; aux prestataires extérieurs, la maîtrise des tâches techniques (organisation des meetings, production et analyse de sondages, collage d'affiches...). De plus, nombre d'organismes de formation des élus plus ou moins proches des partis prennent le relais de la formation. Il en va ainsi de l'Institut de formation des élus locaux et cadres politiques (IFOREL, Front national), de l'Association nationale pour la démocratie locale (ANDL, Union pour un mouvement populaire), de Condorcet Formation (PS), du Cédis (EELV), du Centre d'information, de documentation, d'étude et de formation des élus (CIDEFE, PCF).

Dans le même temps, les partis réalisent une intégration des groupes sociaux et de leurs revendications, réalisant ainsi une véritable socialisation politique. L'un des rôles des partis selon les fonctionnalistes consiste en effet à agréger les intérêts divergents des groupes sociaux contrairement aux groupes de pression et syndicats qui défendent eux des intérêts particuliers propres à leurs adhérents. C'est pourquoi les partis politiques sont le plus souvent des partis interclassistes contrairement aux partis communistes qui se revendiquaient, partis de classe. Mais leur évolution les a conduits à se présenter comme les représentants d'un front de classe puis des « travailleurs ».

2.2. Les systèmes de parti

Les partis politiques développent entre eux des relations (opposition, coopération) qui forment ainsi un ensemble souvent stable que l'on appelle un système de partis.

Un système de partis c'est donc un modèle de relations entre les partis d'un Etat donné à un moment donné.

En réalité il existe différents systèmes de partis qui se caractérisent par leurs formes et qui se sont développés en raison de certains facteurs.

2.2.1. Formes

LES PARTIS POLITIQUES

Si l'on exclut les systèmes de parti unique qui sont tout à fait particuliers, on peut distinguer classiquement le bipartisme et le multipartisme.

2.2.1.1. *Le bipartisme*

Il se caractérise par l'existence de deux partis. Mais parfois, le bipartisme peut prendre des formes différentes.

➤ *Bipartisme rigide / bipartisme souple*

Cette distinction se fonde sur le degré de discipline existant à l'intérieur des deux partis.

Quand la discipline de vote est forte, on peut parler de bipartisme rigide. L'exemple anglais illustre tout à fait la situation. On dit en effet en Grande Bretagne que chaque parti, Conservateur comme Travailleuse vote comme un seul homme. Cela signifie que dans chaque groupe parlementaire, la décision est collégiale. Une fois l'attitude déterminée, elle est mise en œuvre par chaque membre du groupe. Bien sûr cette discipline est susceptible d'assouplissement en fonction des circonstances, des problèmes envisagés et de la personnalité des députés. Mais de manière générale, elle est assez forte. Elle s'explique par l'encadrement des députés de base.

Une telle situation conduit à la stabilité gouvernementale dans un régime parlementaire.

Quand la discipline est faible ou inexistante il faut parler de bipartisme souple qui fonctionne aux Etats-Unis où les Démocrates comme les Républicains sont des partis essentiellement décentralisés. Les structures les plus efficaces se situent au niveau des Etats et non pas au niveau fédéral. Dans ces conditions il ne peut pas y avoir de discipline qui serait imposée par le haut. L'indiscipline se traduit dans les comportements des congressmen. Les groupes politiques au Sénat comme à la Chambre ne donnent pas vraiment de consigne de vote. Même si une tentative avait été faite chez les démocrates en 1994 à travers la création des « *Blue Dogs* », un groupe formé sous la présidence de Bill Clinton, pour défendre la discipline budgétaire et s'opposer à l'augmentation des impôts. En réalité, chaque sénateur, chaque représentant détermine sa position en fonction de ses propres intérêts, ceux de son Etat, ceux de ses électeurs, ceux des lobbies qui l'ont convaincu.

Un tel système permet au régime présidentiel de fonctionner dans d'assez bonnes conditions puisqu'en raison de la souplesse des partis le Président peut tenter de trouver des majorités de circonstance.

➤ *Bipartisme parfait / bipartisme imparfait*

Le critère ici est le nombre de partis, aussi paradoxal que cela puisse paraître. En effet dans la réalité il n'y a jamais vraiment deux partis seulement.

Dans le bipartisme parfait les deux grands partis totalisent à eux deux de 90 à 80 % des voix de ce fait, l'un ou l'autre des grands partis obtient à lui tout seul la majorité absolue au Parlement. C'est ce que l'on peut vérifier au Royaume-Uni.

LES PARTIS POLITIQUES

Dans le bipartisme imparfait deux grands partis rassemblent autour de 70% des suffrages et un petit parti arrive à disposer de 20% des voix. Dans ces conditions, aucun des grands partis ne peut disposer de la majorité sans une alliance avec le petit. Ce système a longtemps fonctionné en Allemagne quand selon l'expression de Jean Blondel fonctionnait un système à deux partis et demi. La majorité ne pouvait être obtenue qu'avec l'appui des libéraux (FDP) qui s'alliaient soit avec la CDU/CSU soit avec le SPD. Ce fut le cas également au Royaume-Uni pendant la dernière législature (2010-2015) où les Conservateurs n'ont pu gouverner qu'en concluant une alliance avec les Libéraux-Démocrates.

➤ Bipartisme véritable et bipolarisation

La bipolarisation est un système dans lequel plusieurs partis s'allient pour former deux alliances relativement stables. C'est ce que l'on peut constater en France sous la Cinquième République.

En 1958, l'UNR (Union pour la Nouvelle République) s'allie aux Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing. Lors des élections de 1962, ces deux formations disposeront de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Qui plus est en 1968, le parti gaulliste (UDR) sera majoritaire à lui tout seul. Cette majorité se renforcera en se stabilisant. A cette majorité « *gaullienne* » succèdera une majorité de gauche à partir de 1981 qui se stabilisera pendant cinq ans. Et à partir de 1986, on assistera à une succession d'alternances d'une coalition de gauche à une coalition de droite.

2.2.1.2. *Le multipartisme*

Là encore, plusieurs types de multipartisme peuvent être distingués.

➤ Multipartisme intégral / multipartisme tempéré

Dans le premier cas, un grand nombre de partis politiques coexistent sans que des accords entre eux aient été conclus. Aucune coalition stable n'est donc possible.

Dans le second cas, au contraire le multipartisme est tempéré par l'existence de coalitions plus stables qui viennent discipliner le système. Ce modèle peut déboucher sur la bipolarisation évoquée précédemment.

➤ Multipartisme avec parti dominant

Maurice Duverger et Jean Charlot ont mis en lumière l'existence de cette forme particulière de multipartisme. Dans ce cas, l'un des partis surclasse nettement les autres. Cette domination se traduit par une majorité importante et surtout continue au parlement et par une maîtrise des institutions, le danger d'un système de parti dominant est celui de l'immobilisme, voire d'une certaine dérive des institutions. Ce phénomène est parfaitement illustré par le Parti social-démocrate suédois des travailleurs (SAP) qui a exercé le pouvoir presque sans discontinuité entre 1928 et 1996. En Norvège, le Parti du travail au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a dirigé le pays pendant 17 ans.

La Palombara a même parlé de multipartisme ultra-dominant pour désigner des cas où la domination d'un parti est encore plus importante. Ainsi, au Mexique, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) va rester au pouvoir de 1929 jusqu'en 2000. En Inde le Parti du Congrès exercera le pouvoir de 1947 jusqu'au milieu des années 1980. Ces partis deviennent des machines électorales qui n'échappent ni au clientélisme ni à la corruption.

LES PARTIS POLITIQUES

➤ Multipartisme modéré / multipartisme polarisé

Dans « *Parties and party system* » (1976) Giovanni Sartori a présenté une analyse des systèmes de partis à partir de deux variables : la fragmentation partisane et la polarisation idéologique.

La fragmentation partisane permet de distinguer les catégories de systèmes : bipartisme ou multipartisme.

La polarisation désigne la distance idéologique qui sépare les partis les plus éloignés. Elle peut être mesurée par l'intermédiaire du rejet que certains partis suscitent (par exemple, le FN). Elle permet de distinguer les types à l'intérieur des catégories de partis politiques.

La mesure de la distance qui sépare les pôles lui permet de caractériser plus finement la catégorie du multipartisme.

Sartori identifie quatre types principaux de systèmes partisans (modèle simplifié) :

- Le bipartisme (*two-partism*) qui se caractérise par une faible fragmentation partisane, une faible polarisation idéologique et une compétition politique centripète

- Le multipartisme « *modéré* » (*moderate multipartism*) où la fragmentation partisane est moyenne, la distance idéologique entre les partis est réduite, aucun parti ne remet en cause la société (polarisation idéologique moyenne), la compétition politique est centripète, ce qui signifie qu'il existe une propension à conduire des alliances. Ce modèle correspond à la Cinquième République entre 1974 et 2002.

- Le multipartisme « *polarisé* » (*polarized multipartism*). Dans ce cas, on constate une forte fragmentation partisane une forte polarisation idéologique, avec des partis antisystème ce qui conduit à une compétition politique centrifuge. C'est un tel système qu'a connu la Quatrième République.

2.2.2. Facteurs

Afin d'expliquer l'existence de tel ou tel système de partis, on a mis en avant parfois des raisons techniques comme les modes de scrutin. Mais on s'est rendu compte que ces explications n'étaient que relatives et c'est pourquoi, on a mis en lumière des facteurs plus généraux.

2.2.2.1. Les facteurs techniques : les modes de scrutin

Maurice Duverger a mis en évidence trois lois sociologiques qui expliquent selon lui l'influence des différents modes de scrutin sur la formation des systèmes électoraux.

Première loi: le scrutin majoritaire à un tour tend à favoriser un système bipartisan composé de partis indépendants à structure « rigide » (c'est-à-dire reposant sur une forte discipline)

LES PARTIS POLITIQUES

Deuxième loi: le scrutin majoritaire à deux tours tend à engendrer un système multipartisan composé de partis dépendants (favorise également l'apparition de partis dominants dans chacun des deux grandes coalitions en présence)

Troisième loi: le scrutin proportionnel tend à favoriser un système multipartisan formé de partis à structure « rigide » et indépendants les uns des autres (favorise un système de partis fragmenté et fortement polarisé)

Ce rôle des modes de scrutin a cependant été contesté par Douglas Rae, un politologue américain. Dans « *The Political Consequences of Electoral Laws* » (1967), ce dernier explique que le dualisme partisan peut exister dans un scrutin autre que majoritaire à un tour. Il fait une étude minutieuse des élections législatives sur une période de vingt ans (1945-1964) dans vingt démocraties occidentales

L'innovation majeure de Rae est de s'intéresser à la taille des circonscriptions : plus elles seraient petites, plus elles favoriseraient les grands partis. Ce serait bien les différences de superficie qui seraient à l'origine de l'écart entre le nombre de sièges obtenus et le nombre de voix recueillies.

2.2.2.2. Les facteurs généraux : les clivages socio-politiques

Maurice Duverger lui-même sait que les modes de scrutin à eux seul ne peuvent pas tout expliquer. Aussi l'une des explications avancée réside dans la superposition des dualismes qui conduirait à la multiplication des partis et donc au multipartisme. En France par exemple, l'opposition dirigistes / libéraux ne coïncide pas à celle entre cléricaux / laïcs, comme elle ne coïncide pas non plus à celle entre occidentaux / orientaux, du temps de la Guerre Froide. En réalité Duverger insiste sur le fait que ce n'est pas l'existence de plusieurs clivages qui conduit à la superposition des dualismes mais l'absence d'un clivage dominant.

Dans « *Party Systems and Voter Alignments* » (1967), le politologue norvégien Stein Rokkan et l'américain Seymour Martin Lipset distinguent quatre clivages fondamentaux plus ou moins aigus selon les pays occidentaux.

Pour cela ils identifient deux périodes particulièrement marquantes pour l'histoire des sociétés occidentales qu'ils nomment « révolution » : la révolution nationale (XVI^e-XIX^e siècle) qui, dans le contexte des guerres de religions, consacre l'Etat-nation et affirme le rôle d'un Etat fort et centralisateur ; la révolution industrielle (XIX^e siècle) qui bouleverse la vie économique et sociale avec le passage d'une économie d'autosuffisance à une économie de marché.

De chaque révolution découle ensuite deux clivages. La révolution nationale donne ainsi naissance à une première contradiction sur un axe territorial-culturel, entre les partisans d'un Etat fort centralisé et ceux d'une autonomie des régions protégeant la spécificité de leur langue et culture locale (clivage centre/périphérie). De là naîtront des partis plutôt « Jacobins » et d'autres plutôt « Girondins » voire autonomistes.

La deuxième contradiction oppose sur un axe fonctionnel, les promoteurs de l'Eglise aux partisans de l'Etat laïc (clivage Eglise/Etat). Cette opposition Eglise/Etat est à l'origine de grandes familles de partis : laïque d'une part comme les Radicaux, religieuse de l'autre comme les partis démocrates-chrétiens.

La révolution industrielle conduit, elle à l'émergence d'un antagonisme entre défenseurs des intérêts agricoles et ruraux et ceux des intérêts industriels (clivage

LES PARTIS POLITIQUES

rural/urbain). De là naissent des partis agrariens dans les pays scandinaves par exemple. En France même, le Parti paysan fut fondé en 1945 par Paul Antier pour représenter les milieux agricoles en politique et assurer la relève du Parti agraire et paysan français d'avant-guerre. Il fut absorbé par le Centre national des indépendants (CNI) le 15 février 1951.

Sur un axe fonctionnel la révolution industrielle a également fait apparaître une confrontation entre propriétaires des moyens de production et prolétaires obligés de vendre leur force de travail (clivage possédants/travailleurs). Sur cet axe les partis socialistes et sociaux-démocrates apparaîtront et s'opposeront aux partis « bourgeois ».

Rokkan compléta ultérieurement son modèle avec une troisième révolution « internationale » faisant apparaître un nouveau clivage entre communistes et socialistes.

LE PARADIGME DE ROKKAN / LIPSET			
Révolution nationale	Axe fonctionnel	Clivage Etat / Eglise	Laïcs / Religieux Radicaux / Démocrates-chrétiens
	Axe culturel /territorial	Clivage centre / périphérie	Jacobins / Girondins
Révolution industrielle	Axe fonctionnel	Clivage rural / urbain	Agrariens
	Axe culturel /territorial	Clivage possédants / travailleurs	Partis bourgeois /socialistes
Révolution internationale		Clivage réformateurs /révolutionnaires	Socialistes /Communiste

*

* *

Critiqués de tous bords, les partis politiques sont néanmoins des institutions absolument nécessaires au fonctionnement de la démocratie représentative. C'est si vrai que le général de Gaulle selon lequel les partis étaient responsables du mauvais fonctionnement de la III^e et de la IV^e République, avait voulu les écarter en instaurant l'élection présidentielle au suffrage universel direct.

Mais très tôt, il avait compris que les partis politiques s'étaient emparés de l'élection présidentielle : « *On a fait des confessionnaires, c'est pour tâcher de repousser le diable, mais si le diable est dans le confessionnal, cela change tout* »